

## VENELLES ENVIRONNEMENT

Enregistrée en Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence le  
23/01/1990  
Sous le numéro 01902  
Modifiée le 4/07/1997  
Agrément du 6/03/2003

Siège social : L'Orbitelle, rue Eugène  
Bertrand, 13770 Venelles  
☎ 04 42 54 03 77  
e-mail : lucp13@aol.com

## CIQ DE VENELLES

Comité d'Intérêt des Quartiers  
Enregistré en Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence le  
26/06/2001  
Sous le numéro 0131023-401  
Modifié en date du 21/11/2002

Siège social : 9, rue du Val de Tourame,  
13770 Venelles  
☎ 04 42 54 07 58  
e-mail : ciq-de-venelles@wanadoo.fr

Monsieur Philippe MARZOLF  
Président de la Commission Particulière  
Du Débat Public LGV PACA  
1, boulevard Dugommier

13001 MARSEILLE

Venelles, le 16 juin 2005

Objet : réponse sur le bilan du Débat Public

Monsieur le Président,

Les Associations Unies du Nord d'Aix ont le plaisir de vous faire connaître leur point de vue sur les trois questions que vous avez bien voulu leur soumettre :

### **1°/ Concernant le bilan du Débat Public**

Incontestablement, on ne peut que se féliciter de la bonne tenue du Débat Public et remercier le Président et les membres de la Commission pour leur impartialité et les efforts accomplis durant cette période.

On peut regretter d'une façon générale l'absence de participation des élus qui ont trop souvent évité la confrontation et la concertation entre eux ou avec le public.

**Nous déplorons que la présentation approfondie du projet par l'opérateur, au cours de l'ensemble des réunions publiques et dans les documents, ait été limitée à 3 scenarii. Cela n'a pas permis d'avoir une vision d'ensemble des impacts environnementaux, urbanistiques, agricoles et autres du projet. Le public venu pour se faire une opinion générale ne s'est pas toujours senti concerné. Cette présentation est donc trompeuse et orientée de fait. Elle ne correspond pas à l'objectif du débat qui doit aboutir à la poursuite, la modification voire la suppression du projet.**

L'information n'est parvenue dans les communes que par voie de presse ou par les associations. Il eut été normal de mettre à contribution les mairies par voie d'affichage.

## **2/ Concernant le projet**

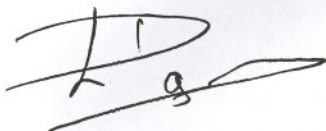
Les Associations Unies du Nord d'Aix ne sont pas convaincues du bien-fondé de réaliser une LGV pour desservir Nice alors que l'Arc Méditerranéen n'est pas abordé de la même manière par les Italiens, que les financements ne sont pas clairement définis, que l'inter modalité n'est pas acquise, que les besoins exprimés par les populations portent en urgence sur les transports locaux, que l'aménagement du territoire n'est pas pour l'instant déterminé (les SCOT ne sont pas connus), qu'un rapprochement avec les autres infrastructures (notamment routières) n'est pas fait, qu'aucune confrontation avec l'ensemble des projets régionaux n'est réalisé, que les élus eux-mêmes n'ont pas eu de réflexion commune (Aix en particulier n'a pas fait partie du Comité d'Orientation) etc ... **Dans ces conditions, le projet ne répond qu'au seul intérêt particulier de l'aménageur et pas du tout à l'intérêt général.**

## **3/ Concernant la poursuite éventuelle du projet**

La poursuite du projet en l'état n'est pas concevable. Il y a des besoins quotidiens à satisfaire (déplacements des usagers, fret), c'est à partir d'eux que le projet doit être décliné. Les solutions alternatives par liaisons rapides type TER ou TER/GV (à partir du TGV Méditerranée) et des voies existantes modernisées doivent être approfondies. Des études complémentaires pourraient être demandées à un Cabinet d'experts indépendants. On pourrait envisager un Comité de Suivi permanent composé de tous les acteurs (élus, institutionnels, opérateurs, associations). **L'aménagement du territoire est l'affaire de tous et pas seulement de RFF.**

Avec nos remerciements pour la qualité de la mission accomplie, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Luc PAGANI  
Président de Venelles Environnement



Suzanne LAMOUROUX  
Présidente du CIQ de Venelles

